LES CHIFFRES CLES DU SOCIAL Janvier 2024



SMIC



PSS : Plafond de Sécurité Sociale



MG: Minimum Garanti légal

11.65 € / heure1766 92 € / mois (35k

PSS mensuel : 3 864 €

1766.92 € / mois (35h) PSS horaire: 29 €

4.15€

Modification taux URSSAF



- Cotisation vieillesse déplafonnée : 2.02 %
- Réduction générale des cotisations patronales (Fillon)
 « réduction cotisations patronales maladie et alloc. familiales :
 /!\ mise à jour du SMIC dans le calcul
- Taux AT & Versement mobilité : /!\ vérifier si mise à jour
- ► FNGS (Fonds National de Garantie des Salaires) : 0.20 %

Avantages en nature



Nourriture

Montant:

5.35 € / repas 4.15 € / repas HCR



<u>Logement</u>

Montant:

Rémunération brute mensuelle	Pour 1 pièce	Par pièce principale
Inférieure à 1 932,00 €	77,30 €	41,40 €
De 1 932,00 € à 2 318,39 €	90,20 €	57,90 €
De 2 318,40 € à 2 704,79 €	102,90 €	77,30 €
De 2 704,80 € à 3 477,59 €	115,80 €	96,50 €
De 3 477,60 € à 4 250,39 €	141,90 €	122,30 €
De 4 250,40 € à 5 023,19 €	167,40€	147,70 €
De 5 023,20 € à 5 795,99 €	193,30€	180,10 €
Supérieure ou égale à 5 796,00 €	218,80 €	205,90 €

LES CHIFFRES CLES DU SOCIAL Janvier 2024



Frais professionnels



<u>Indemnités de repas</u>

Sur lieu de travail (conditions particulières): 7.30 €

Déplacement professionnel (restaurant): 20.70 €
Déplacement (hors restaurant): 10.10 €

Ticket restaurant

Seuil exonération contribution patronale : 7.18 €

Plafond journalier : 25 €

Utilisation:

repas, détaillants en fruits et légumes, achats de produits alimentaires non directement consommables



Forfait Télétravail : 2.70 € / jour 59.40 € / mois

Forfait NTIC : 53.50 € / mois

Gratification stage



Montant: 4.35 € / heure minimum

Obligatoire pour les stages > à 2 mois

Autres



Grilles de taux neutre de prélèvement à la source :

/!\ Augmentation des seuils

Barème des saisies sur salaire :

/!\ Augmentation des seuils

Votre collaborateur paie se tient à votre disposition pour vous accompagner dans les évolutions de cette nouvelle année 2024.